

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 134 (2008)
Heft: 05: La Chine en route

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHERCHONS GÉNÉRALISTES

Réunie les 1^{er} et 2 février à Soleure, la direction de la **sia** a examiné l'avancement de ses objectifs.

Le changement climatique, la sécurité et la durabilité de l'approvisionnement énergétique, ainsi que la réduction de la consommation d'énergie constituent trois défis majeurs. Le parc immobilier suisse représente un facteur de poids, près de 50% de l'énergie consommée dans notre pays étant engloutie par la construction, l'exploitation et l'entretien du patrimoine bâti. Les ingénieurs et les architectes ont donc un rôle clé à jouer en matière de ressources énergétiques. La **sia** se doit de soutenir la durabilité dans la transformation des constructions et la capacité d'innovation de la branche suisse des études et de la construction doit être renforcée. Peter Richner, membre de la direction de l'EMPA et directeur du département Construction et ingénierie, a été recruté pour cette mission délicate. Avec lui, la **sia** va actualiser son concept d'efficacité énergétique de 1993 et sa collection de normes et règlements. Selon Peter Richner, les indices de consommation énergétique ont été fixés trop hauts et il est indispensable de formuler d'autres normes et directives pour garantir des rénovations et assainissements durables. L'objectif de la **sia** est de parvenir à un « Certificat énergétique des bâtiments SIA » servant d'étalon à toute forme de construction ou rénovation. Comme mesures d'accompagnement, la **sia** devra offrir des cours de perfectionnement et renforcer encore la promotion de son message auprès des décideurs et de l'opinion publique.

Participation au débat politique sur la formation

Il y a un an, la **sia** a constaté que, faute de fondements explicites, ses interventions sur les questions de for-

mation étaient souvent improvisées. Il existe bien un document élaboré par la commission de la formation, mais ses directives sont trop vagues pour adopter des positions plus détaillées. Un groupe de travail s'est saisi du problème et a commencé à définir des profils de formation avec les groupes professionnels. Encore lacunaires, ils sont en train d'être complétés et la commission de la formation s'en inspirera pour rédiger ses futures prises de position. Ce document servira aussi de base aux interventions de la **sia** auprès des milieux politiques, des écoles, du législateur et des médias. L'objectif de cette démarche est de renforcer l'image des professionnels des études et de la construction et d'assurer l'adéquation des compétences des futurs architectes et ingénieurs aux besoins de la branche.

Conditions générales

En présence de divers experts, la direction a de nouveau vivement débattu de la poursuite du développement des Conditions générales pour les travaux de construction (CGC) ou de la nécessité d'une réorientation. Ouvertement évoqué, le renoncement aux CGC ne constitue pas une option réaliste. Selon Daniel Gerber, qui participe à leur redéfinition, les CGC ont leur raison d'être en ce qu'elles facilitent l'élaboration des contrats entre concepteur et entrepreneurs. Du point de vue de la jurisprudence, Peter Rechsteiner craint que les CGC n'entraînent un transfert toujours plus important au concepteur de tâches qui incombent en principe au maître de l'ouvrage. Ce dernier n'étant souvent pas en mesure d'appréhender ses obligations par manque de connaissances, il délègue ce travail au mandataire. La direction a finalement tranché en faveur d'une réduction du nombre des CGC et d'une condensation de leur contenu. Les CGC ne seront plus élabo-

rées que dans les cas solidement justifiés et le préambule identique figurant en tête de chacun de ces documents sera intégré à la norme SIA 118.

Surréglementation

Une enquête menée par des représentants du groupe Sol/Air/Eau sur les expériences des concepteurs confrontés aux risques naturels montre que Des professionnels **sia**, en particulier les aménagistes, se heurtent de plus en plus à un foisonnement réglementaire anarchique. C'est notamment le cas lors d'inondations, de mouvements de terrain, de permafrost ou d'avalanches. Le défi consiste à savoir comment réagir du point de vue conceptuel, technique, social et économique. Des choix fondés sur une appréciation globale et transdisciplinaire des problèmes sont ici d'une importance cruciale. Les conventions d'exploitation que les ingénieurs civils appliquent souvent avec succès à la conception des structures imposent précisément de tels choix. Il faudrait dès lors recourir à ce type de convention dans d'autres disciplines. Les responsables politiques réclament des standards de sécurité toujours plus élevés, à quoi l'administration répond par une réglementation toujours plus indigeste. Le nombre de prescriptions a augmenté au point qu'une vision d'ensemble n'est plus envisageable, certaines réglementations en contredisant d'autres. De plus, les directives particulières ne traitent que de l'optimisation d'aspects précis, négligeant beaucoup d'autres composants d'un système. Une fois de plus, on s'en remet aux connaissances et à la responsabilité de l'expert pour intégrer les facteurs pertinents dans sa réflexion et les concilier dans une solution intelligente. La direction entend aussi renforcer la perception de cette problématique auprès des pouvoirs publics cantonaux et communaux.

Efforts payants

La palette de prestations de SIA-Service se développe, ce qui se traduit par l'évolution du nombre de bureaux membres. Démissions et nouvelles affiliations s'équilibrerent presque, enravant ainsi une tendance à la défection. Avec 45 candidatures actuellement à l'examen, le bilan de l'année est bon.

Ce n'est plus le manque de services, mais les dissolutions ou fusions d'entreprises qui sont aujourd'hui les principales raisons invoquées lors de démissions. La situation se présente donc sous un jour favorable et les efforts consentis par la sia en faveur des membres bureaux ont été payés de retour.

Thomas Müller, responsable RP/Com SIA

INFORMATION MÉTIERS

La sia a édité trois dossiers d'information consacrés aux professions de dessinateur, d'architecte et d'ingénieur civil. Conçus pour sensibiliser les jeunes en fin de formation obligatoire et éveiller leur attrait pour ces métiers, ils proposent un aperçu général de chacune des filières, indiquent les qualifications requises et renseignent sur les formations annexes possibles. Des liens Internet complètent ces informations. Les dossiers incitent les jeunes à se faire une idée du métier envisagé et des différentes filières de formation possibles. Ces dossiers sont disponibles gratuitement auprès du secrétariat général de la sia. Ils peuvent être commandés au 044/283 1523.

(SIA)

COÛT GARANTI !

Le respect des coûts et des délais est d'une importance primordiale lors de la construction. Le contrat de garantie des coûts « SIA Plus » élaboré par la sia soutient précisément cet objectif. La sia a cherché à concilier les avantages de souplesse et de transparence qu'implique la forme du mandat avec l'intérêt de garantir le coût d'une opération de construction. La section vaudoise de la sia consacre un séminaire au contrat de garantie des coûts « SIA Plus » le mardi 15 avril 2008 au f'ar à Lausanne. S'agissant d'un service aux membres, ce séminaire n'est pas payant. Inscription par mail ou par fax jusqu'au 3 avril 2008 indispensable (voir memento p.28).

(SIA-Vaud)

Une élégante structure pour toitures à vélos.



www.velopa.ch



Un design intemporel: système BWA bausystem® pour abris deux-roues, voitures et personnes.

Votre partenaire aux services de qualité et solutions innovantes.

parquer ■ abriter ■ bloquer

Velopa AG
CH-8957 Spreitenbach
+ 41 (0)56 417 94 00
marketing@velopa.ch